

ENCORE

## SUR LA PROCLAMATION

DE M. DE LA COSTE.

---

*La Revue de Lyon* a déjà dit quelques mots sur la proclamation du Préfet du Rhône, Commissaire extraordinaire du Gouvernement dans la 6<sup>e</sup> division militaire. Mais cette pièce sort du cercle banal des proclamations, circulaires, ou allocutions d'un nouvel administrateur à ses administrés. Elle emprunte un certain degré d'importance, non-seulement des pouvoirs exceptionnels de son signataire, mais encore de cette circonstance qu'elle est un des actes par lesquels se révèle une politique nouvelle, *la politique du Message*. Il faut donc que nous nous arrêtions un peu plus que nous ne l'avons fait sur son caractère et sa signification.

Sa signification ! Voilà ce qui nous embarrasse, car ce qui frappe le plus dans la proclamation, c'est qu'elle est obscure, ambiguë, et, chose bien singulière, toutes les pièces du même genre, émanées des préfets de la dernière fournée, du moins celles qu'il nous a été permis de voir, celles des préfets de l'Ain, de l'Isère, de Saône-et-Loire, ont ce même cachet d'un sens double, espèce d'énigme proposée aux populations. Il en est de ceci comme de la fameuse conversation avec les nouveaux préfets, racontée par le journal *le Crédit*, puis à moitié démentie, puis laissée dans ce demi-jour qui convient également à une confirmation ou à un désaveu. Ce sont des horizons indiqués à travers les brouillards, réalités, suivant les uns, mirages enfantés par l'imagination, suivant les autres.

Ce n'est pas nous qui trouverons à blâmer que la proclamation de M. de la Coste adresse avant tout aux ouvriers les promesses qu'elle